



COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 19 Novembre 2021

Le conseil municipal s'est réuni au Grand Salon de l'Hôtel de Ville de FRAIZE, le **Vendredi 19 novembre 2021 à 20 heures**, sous la Présidence de Madame Caroline LEROGNON, Maire de FRAIZE.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

QUINANZONI Jean-Pierre – MOSER Gabrielle - PERSON Damien – JACQUEL Felaniaina - OLIVEIRA Fernando - PERROTEY Christelle - FINANCE Jean-François – ANTOINE Martine – MICLO Michaël – CUNY Annick – GARGEMEL Sylvie – BERTONI Jean-Marc – JOANNES Mathieu – MAIULLARI Claire MARCHAL Virginie - FLEURENTDIDIER François.

Excusés :

ILUNGA Nancy (pouvoir à Caroline LEROGNON) – VINCENT Nicolas (pouvoir à Caroline LEROGNON) – LAMBOLEZ Patricia (pouvoir à Caroline LEROGNON) - BARADEL Jean-Marie.

Absent :

BALTHAZARD Eric

A été nommée secrétaire : Gabrielle MOSER.

Points d'informations

Le Conseil Municipal a voté les délibérations suivantes :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 août 2021 :
Le Conseil Municipal adopte le compte-rendu du Conseil Municipal du 25 août 2021.
(Vote à l'unanimité)
- Renouvellement de 12 concessions de sources en forêt communale :
Le Conseil Municipal accepte le renouvellement de 12 concessions de sources en forêt communale à compter du 1^{er} janvier 2022, pour une durée de 9 ans.
(Vote à l'unanimité)
- Convention de prestations de services avec Vosgelis (déneigement) :
Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention de prestations de services avec Vosgelis, qui fait appel en période hivernale, aux services de la Mairie pour le déneigement Impasse du Tissage et Impasse du Pont de la Forge.
(Vote à l'unanimité)
- Signature d'une Convention de Territoire Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges :
Afin de poursuivre notre partenariat avec la CAF des Vosges, le Conseil Municipal autorise la signature de la convention de Territoire Globale intégrant le versement des bonus territoires.
(Vote à l'unanimité).
- Signature d'une convention de mise en œuvre du dispositif « Petits déjeuners à l'école » avec le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports :
Le Conseil Municipal autorise la signature de la convention de partenariat avec l'éducation nationale dans le cadre de l'opération menée « Petits déjeuners à l'école ».
(Vote à l'unanimité).

.../...

- Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges :
Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges.
(Vote à l'unanimité).

- Demande d'adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale :
Le Conseil Municipal accepte l'adhésion présentée par le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de l'Agglomération Romarimontaine.
(Vote à l'unanimité).

- Révision des tarifs de location des appartements et des garages communaux :
Le Conseil Municipal fixe à compter du 1^{er} janvier 2022 la majoration de la redevance mensuelle pour occupation de logements et de garages communaux (Indice de Référence des Loyers du 2^{ème} trimestre 2021 : 131.12, soit +0.42%).
(Vote à l'unanimité).

- Révision de location des terrains communaux :
Le Conseil Municipal fixe le montant des redevances pour la location des terrains communaux, conformément à l'Indice des Fermages 2021 : 10.48, soit + 1.09 %).
(Vote à l'unanimité).

- Service civique : montant de l'indemnité mensuelle à verser à la Collectivité :
Le Conseil Municipal donne son accord pour verser aux services civiques le montant mensuel de 107.58 €. (Vote à l'unanimité).

- Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges :
Le Conseil Municipal approuve les modifications proposées par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges en date du 20 septembre 2021.
(Vote à l'unanimité).

- Convention avec la Société LOSANGE pour l'implantation de coffrets de distribution de la fibre optique :
Le Conseil Municipal autorise la signature de 3 conventions avec la Société LOSANGE pour l'implantation de coffrets de distribution de la fibre optique.
(Vote à l'unanimité).

- Création d'une piste forestière : demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) :
Le Conseil Municipal sollicite la participation financière de l'Etat au titre de la DETR pour la création d'une piste forestière au lieudit « Le Revers de Scarupt ».
(Vote à l'unanimité).

- Réfection de voirie Route des Secs Prés : demandes de subventions à l'Etat au titre de la DETR et au Conseil Départemental :
Le Conseil Municipal sollicite la participation au taux maximum de l'Etat au titre de la DETR et du Conseil Départemental.
(Vote à la majorité – 1 abstention : Jean-Marc BERTONI).

- Réfection de voirie Route du Giron : demandes de subventions à l'Etat au titre de la DETR et au Conseil Départemental au titre des Amendes de Police :
Le Conseil Municipal est autorisé à solliciter les subventions au taux maximum.
(Vote à l'unanimité).

- Ajout d'un article au règlement de location des salles communales :
Le Conseil Municipal décide de modifier le règlement de location des salles communales avec l'ajout d'un article concernant les modalités d'annulation du contrat de location.
(Vote à l'unanimité).

- Exonération de loyer : Pressing « Au fil de l'eau » :
Le Conseil Municipal autorise l'exonération de deux mois de loyer au pressing « Au fil de l'Eau » et sollicite le remboursement correspondant à la Préfecture des Vosges.
(Vote à l'unanimité).

- Mise en vente du minibus communal :

Le Conseil Municipal autorise la vente du minibus communal.
(Vote à l'unanimité).

- Convention avec l'Agence Technique Départementale des Vosges (ATD) pour l'étude du pont de la rue du Pont de la Forge :

Le Conseil Municipal autorise la signature de la convention avec l'ATD pour un montant de 360.00 € TTC concernant le diagnostic et la constitution de la base de données du pont de la Forge (étude préalable obligatoire avant à la réfection de voirie).

(Vote à l'unanimité).

Fin de la séance à 21h07

Fait à FRAIZE, le 22 novembre 2021.



Le Maire,

Caroline LEROGNON